

**PROGRAMME INTITUTS ET INITIATIVES**  
**Appel à projet – campagne 2021**  
**Proposition de projet de recherche doctoral (PRD)**  
**PRITEPS - Initiative THEATRE**

**Intitulé du projet de recherche doctoral (PRD): Les registres de la Comédie-Française du XIXe siècle, nouvelle source de l'histoire littéraire**

**Directeur.rice de thèse porteur.euse du projet (titulaire d'une HDR) :**

NOM : **NAUGRETTE** Prénom : **Florence**  
Titre : Professeur des Universités ou  
e-mail : [florence.naugrette@sorbonne-universite.fr](mailto:florence.naugrette@sorbonne-universite.fr)  
Adresse professionnelle : UFR de Littérature française et comparée, 1 rue Victor Cousin, 75005 Paris  
(site, adresse, bât., bureau)

**Unité de Recherche :**

Intitulé : CELLF (Centre d'Étude de la Langue et de la Littérature française)  
Code (ex. UMR xxxx) : UMR8599

**École Doctorale de rattachement de l'équipe (future école doctorale du/de la doctorant.e) :** ED019-Littératures françaises et comparée

**Doctorant.e.s actuellement encadré.e.s par la.e directeur.rice de thèse (préciser le nombre de doctorant.e.s, leur année de 1<sup>e</sup> inscription et la quotité d'encadrement) :**

1. **Sabrina Bastemeyer (50 %, en co-tutelle avec Pr. Franziska Meier, Université de Göttingen, Allemagne) : La Collaboration entre acteurs et auteurs à l'époque romantique. Dépôt : 2011.**
2. **Floria Benamer (100 %), Le Parricide dans le théâtre contemporain. Dépôt : octobre 2016.**
3. **Agathe Giraud (100 %) : Création et réception des Burgraves de Victor Hugo. Dépôt : février 2017. Soutenance prévue en 2021.**
4. **Hélène Thil (100 %) : La troupe de théâtre itinérante comme motif littéraire et utopie sociale (XIXe-XXIe). Dépôt : mars 2018.**
5. **Anne-Caroline Lissor (100 %) : Reprises et remises du théâtre de Hugo (1830-1870). Dépôt : octobre 2018.**
6. **Violaine Vielmas (50 % en co-direction avec Pr. Françoise Simonet-Tenant, Université de Rouen), Jean Vilar écrivain de soi. Dépôt : mars 2019.**



**Co-encadrant.e :**

NOM : **MARCHAND** Prénom : **Sophie**  
Titre : Maître de Conférences des Universités ou HDR

e-mail : sophie.marchand@sorbonne-universite.fr

**Unité de Recherche :**

Intitulé : CELLF (Centre d'Étude de la Langue et de la Littérature françaises)  
Code (ex. UMR xxxx) : UMR8599

**École Doctorale de rattachement :** **ED019-Littératures françaises et comparée**  
Ou si ED non Alliance SU :

**Doctorant.e.s actuellement encadré.e.s par la.e co-directeur.rice de thèse (préciser le nombre de doctorant.e.s, leur année de 1<sup>e</sup> inscription et la quotité d'encadrement) :**

**Co-encadrant.e :**

NOM : Prénom :  
Titre : Choisissez un élément : ou HDR   
e-mail :

**Unité de Recherche :**

Intitulé :  
Code (ex. UMR xxxx) :

**École Doctorale de rattachement :** **Choisissez un élément :**  
Ou si ED non Alliance SU :

**Doctorant.e.s actuellement encadré.e.s par la.e co-directeur.rice de thèse (préciser le nombre de doctorant.e.s, leur année de 1<sup>e</sup> inscription et la quotité d'encadrement) :**

**Cotutelle internationale :**  Non  Oui, précisez Pays et Université :

**Selon vous, ce projet est-il susceptible d'intéresser une autre Initiative ou un autre Institut ?**

Non  Oui, précisez Choisissez l'institut ou l'initiative :

**Description du projet de recherche doctoral (*en français ou en anglais*) :**

*Ce texte sera diffusé en ligne : il ne doit pas excéder 3 pages et est écrit en interligne simple.*

*Détailler le contexte, l'objectif scientifique, la justification de l'approche scientifique ainsi que l'adéquation à l'initiative/l'Institut.*

*Le cas échéant, préciser le rôle de chaque encadrant ainsi que les compétences scientifiques apportées. Indiquer les publications/productions des encadrants en lien avec le projet.*

*Préciser le profil d'étudiant(e) recherché.*

La thèse s'inscrit dans le cadre du projet RCF19, piloté par Florence Naugrette à Sorbonne Université, en collaboration avec l'Institut Universitaire de France et les Universités de Nanterre, MIT, Harvard University, Victoria (Canada). RCF19 est consacré à l'édition numérique des registres de la Comédie-Française : registres de recettes, de dépenses, de feux, d'assemblées (comités d'administration et comités de lecture). Il s'inscrit dans la continuité de l'édition numérique des registres des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle consultables à <https://www.cfregisters.org/> Il s'inscrit aussi dans le cadre des recherches collectives impulsées par Florence Naugrette sur l'historiographie du théâtre dans son programme de l'Institut Universitaire de France (2019-2024) intitulé "Archives, témoignages, mémoire, mise en récit : que raconte l'histoire du théâtre ?"

Depuis sa création en 1680, la Comédie-Française a conservé l'ensemble de ses archives comptables et administratives, laissant un massif exceptionnel de sources variées qui apportent des informations précises sur le fonctionnement de cette institution centrale dans la politique culturelle française. Les recettes et les comptes rendus des comités et des assemblées ont été minutieusement consignés et renseignent sur les activités quotidiennes des comédiens, sur les œuvres qui ont été jouées au sein du théâtre, sur la manière dont celles-ci ont été mises en scène,



puis reçues par les différents publics de spectateurs dont il est possible de dresser une typologie précise à partir des catégories de places et des recettes engrangées. Ces documents d'archive sont essentiels pour l'étude littéraire des œuvres théâtrales et de leur réception et permettent souvent de contester, ou tout au moins de nuancer certaines idées reçues de l'historiographie théâtrale (par exemple la prétendue "chute des Burgraves" de Hugo, contre-vérité démentie par les registres, qui font état de 33 représentations et de recettes honorables, ou la prétendue absence de Musset des scènes de son temps, démentie elle aussi par les registres, qui attestent le succès recueilli par ses pièces de son vivant, à partir de 1847). Les différents programmes RCF (RCF17-18 et RCF19) se proposent donc de faire de ces documents patrimoniaux, numériquement traités, le point de départ d'une réflexion et d'une interprétation littéraires et historiques.

L'étude de ces registres est indispensable pour éclairer le fonctionnement interne du théâtre, sa place institutionnelle, ses recettes et sa situation financière, ainsi que ses choix de programmation journalière. Ce vaste corpus archivistique comporte aussi bien les comptes financiers (recettes et dépenses) que les procès-verbaux des comités et des assemblées, les comptes rendus détaillés des lectures des pièces nouvelles qui étaient proposées aux sociétaires ou des auditions de comédiens désireux d'intégrer la troupe, que les registres du Conseil judiciaire, un répertoire des délibérations ou encore des registres évoquant plus largement, le « Travail quotidien » des comédiens.

Le projet doctoral proposé exploitera ces archives numérisées ou en cours de numérisation dans la perspective d'une meilleure connaissance de l'histoire littéraire. Il s'agit de se demander en quoi les registres délivrent un savoir de nature littéraire sur la composition des œuvres, quelle interaction s'opère entre l'écriture des pièces et les conditions matérielles de leur création, quels sont les critères esthétiques de leur admission à la Comédie-Française. L'approche scientifique sera donc interdisciplinaire: elle appliquera les méthodes de l'histoire culturelle à une enquête littéraire, en passant par des questionnements propres aux études théâtrales. On partira de l'archive resituée dans son contexte institutionnel et économique pour interroger les notions littéraires de répertoire, de canon, de valeur, de construction du personnage, et d'esthétique de la réception.

Dans ce cadre global, le projet de thèse déposé par le doctorant devra s'inscrire dans une ou plusieurs des problématiques suivantes:

- y a-t-il un décalage entre les pièces consacrées par l'histoire littéraire et les grands succès publics révélés par la fréquentation, le montant des recettes et la durée de programmation des pièces?
- dans quelle mesure les registres d'assemblées (comité d'administration et comité de lecture), qui témoignent de l'activité institutionnelle et administrative de la troupe, font-ils aussi œuvre, fût-ce indirectement, de critique littéraire? On pourra ainsi examiner tout particulièrement les débats qui agitent la troupe à l'époque où le drame romantique, dont l'esthétique mélodramatique entache sa réputation de vulgarité, fait son entrée légitimante salle Richelieu.
- la troupe de la Comédie-Française a-t-elle joué un rôle dans la constitution d'un canon de son propre répertoire?
- en quels termes la "valeur" de l'œuvre est-elle estimée? L'appartenance de l'œuvre à un genre (identifiable ou non) entre-t-elle en ligne de compte dans cette estimation? Observe-t-on, dans les débats internes à la troupe, une réflexion sur l'état (et donc l'histoire) de la langue?
- dans quelle mesure le comité de lecture opère-t-il une forme de contrôle préalable à la soumission des œuvres à la censure préventive? Quelle importance la prise en considération préalable de la censure prend-elle dans ses débats?

Le projet s'inscrit dans l'axe "Théâtre et mémoire" de l'Initiative Théâtre, particulièrement ses volets "patrimoine" et "transmission".



Florence NAUGRETTE, Professeure à Sorbonne Université, est titulaire de la chaire "Histoire et théorie du théâtre (XIXe-XXIe)" à l'UFR de Littérature française et comparée. Elle est l'auteur d'ouvrages sur le XIXe siècle, sur le théâtre romantique, sur Victor Hugo, d'études d'esthétique théâtrale; elle est membre du comité de lecture de la Comédie-Française et dirige le programme RCF19 sur les Registres de la Comédie-Française au XIXe siècle.

Le Théâtre romantique. Histoire, écriture, mise en scène, Paris, Seuil, 2001.

Le Plaisir du spectateur de théâtre, Bréal, 2002.

Le Théâtre du XIXe siècle, sous la direction d'Hélène Laplace-Claverie, Sylvain Ledda et Florence Naugrette, L'Avant-Scène Théâtre, 2008.

Le Théâtre de Victor Hugo, Lausanne, Ides et Calendes, 2016.

Sophie MARCHAND, MCF à Sorbonne Université, est spécialiste du théâtre du XVIIIe siècle et de l'histoire des spectacles. Elle participe, depuis les origines du projet, au programme RCF et a publié plusieurs articles sur les apports scientifiques de l'étude des sources archivistiques de la Comédie-Française. Elle a également publié des éditions critiques de pièces (de Lesage, Mercier, Monvel) s'appuyant sur les archives de la Comédie-Française, et prépare un ouvrage sur les anecdotes dramatiques au XVIIIe siècle.

« Réflexions sur le succès à partir des Registres de la Comédie-Française », dans Littératures classiques n°95 « La question du répertoire au théâtre », 2018, p. 67-76.

«Être acteur à la Comédie-Française au XVIIIe siècle », dans Teatro è Storia. Scritti in onore di Mara Fazio, a cura di Sonia Bellavia, Vincenzo de Santis e Marta Marchetti, Roma, Bulzoni editore, 2018, p. 43-55.

« Anecdotes dramatiques et historiographie du théâtre au XVIIIe siècle », dans Les Arts de la scène à l'épreuve de l'histoire : les objets et les méthodes de l'historiographie, sous la direction de Roxane Martin et Marina Nordera, Paris, Honoré Champion, 2011, p. 127-137.

Le Sacre de l'acteur. Émergence du vedettariat théâtral de Molière à Sarah Bernhardt, sous la direction de Florence Filippi, Sara Harvey et Sophie Marchand, Armand Colin, coll. « U : Lettres », mars 2017.

#### Profil recherché:

Le doctorant recruté devra être titulaire d'un master en littérature française, en histoire, en humanités numériques ou en études théâtrales. On appréciera qu'il puisse faire état de connaissances solides sur l'histoire du théâtre en général, sur l'histoire de la Comédie-Française en particulier, et d'un savoir-faire étayé sur une réflexion épistémologique dans le traitement des archives. Il devra s'engager à participer au travail collectif de saisie dans les bases de données de RCF19. Les colloques et journées d'étude organisés dans le cadre de RCF19 et du programme de recherches IUF sus-nommé lui seront ouverts.

**Merci d'enregistrer votre fichier au format PDF et de le nommer :  
«ACRONYME de l'initiative/institut – AAP 2021 – NOM Porteur.euse Projet »**

*Fichier envoyer simultanément par e-mail à l'ED de rattachement et au programme :  
[cd\\_instituts\\_et\\_initiatives@listes.upmc.fr](mailto:cd_instituts_et_initiatives@listes.upmc.fr) avant le 20 février.*